

Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 septembre 2020 à 9 heures
Réuni sous la présidence de M.le Maire.

Étaient présents :

Jacques DUVIVIER, Christian RICOU, Ludovic HARDOUIN, Patrick BACH, Elodie JOUVEAU, Monique ALLAB, Philippe CAUBEL, Amaury DE LOUVENCOURT

Était absent avec pouvoir:

Hubert DE VILMAREST pouvoir à Jacques DUVIVIER

Céline CEFBER MANDARD pouvoir à Monique ALLAB

Était absent sans pouvoir: Pascal JOULLAN

Patrick BACH a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, les élus présents sont invités à se prononcer sur les points suivants :

1.Approbation du compte rendu de conseil du 3 juillet 2020

Lecture faite et sans observations à l'issue de l'envoi du dit Procès-Verbal aux membres du Conseil Municipal, le Procès-Verbal du 3 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité des présents et pouvoirs, à savoir : 0 voix Contre, 0 abstention, et 10 voix Pour.

2. Annulation des délibérations 2020-030 et 2020-032

Le conseil municipal a délibéré en date du 13 juin 2020 pour proposer des délégués au SATESE 37 et au SYNDICAT DE TRANSPORTS SCOLAIRES DU LOCHOIS ces compétences ayant été transférées respectivement à la communauté de communes Bléré Val de Cher pour le SATESE 37 et à la communauté de communes Loches sud Touraine pour le SYNDICAT DE TRANSPORTS SCOLAIRES DU LOCHOIS, il convient donc d'annuler ces deux délibérations qui ne sont plus de la compétence du conseil municipal.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'annuler les délibérations 2020-030 et 2020-032.

3.Autorisation d'affichage pour l'OPAH

Une opération programmée de l'amélioration de l'habitat visant à aider les administrés techniquement et financièrement dans leurs projets de rénovation de leur logement est lancée.

Dans ce cadre la communauté de communes de Bléré Val de Cher souhaite avoir l'autorisation du conseil municipal pour afficher dans le bourg des panneaux de 1x1.5 mètres afin d'avertir la population.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Donne l'autorisation à la CCBVC d'afficher les panneaux relatifs à l'OPAH aux emplacements qui lui seront indiqués par les agents techniques.

4. Location de la salle socioculturelle

Le conseil souhaite ajouter quelques points au règlement de la salle socioculturelle, notamment sur l'accès à la régie et le prêt de la vaisselle

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide d'ajouter à l'article 2 les points suivants

L'accès de la régie réservé aux seuls professionnels, l'accès aux loges lors de spectacles uniquement et la vaisselle réservée aux seules activités municipales et, sous condition, aux activités associatives.

Dit que le port du masque est obligatoire...

5. Location de la salle socioculturelle dans le cadre du COVID

Les directives gouvernementales prévoient que l'accès aux salles des fêtes et polyvalentes peut être autorisé si les places sont assises et fixes uniquement.

Dans ce cadre le conseil municipal doit se prononcer sur les réservations à venir et sur la location de la salle socioculturelle.

Vu l'augmentation des cas de COVID 19

Vu la configuration de la salle socioculturelle

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Afin de respecter les règles de distanciation sociale et ainsi lutter contre la propagation du COVID 19

Décide de louer la salle socioculturelle uniquement pour des manifestations de moins de 30 personnes et qu'à chaque location un élu ou un agent viendra sur place vérifier que ces conditions sont respectées.

Dit que le port du masque est obligatoire.

Dit que les associations culturelles ou sportives, devront fournir leur propre règlement intérieur pour l'utilisation de la salle socio tout au long de l'épidémie de Covid 19.

6 Désignation du représentant titulaire de Storengy

Vu le courrier de demande de désignation des nouveaux représentant titulaires et suppléants en date du 11 août 2020 de la direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial.

**Le Conseil Municipal,
Désigne à l'unanimité**

- En tant que représentants :

**Titulaire : Patrick BACH
Suppléant : M Ludovic HARDOUIN**

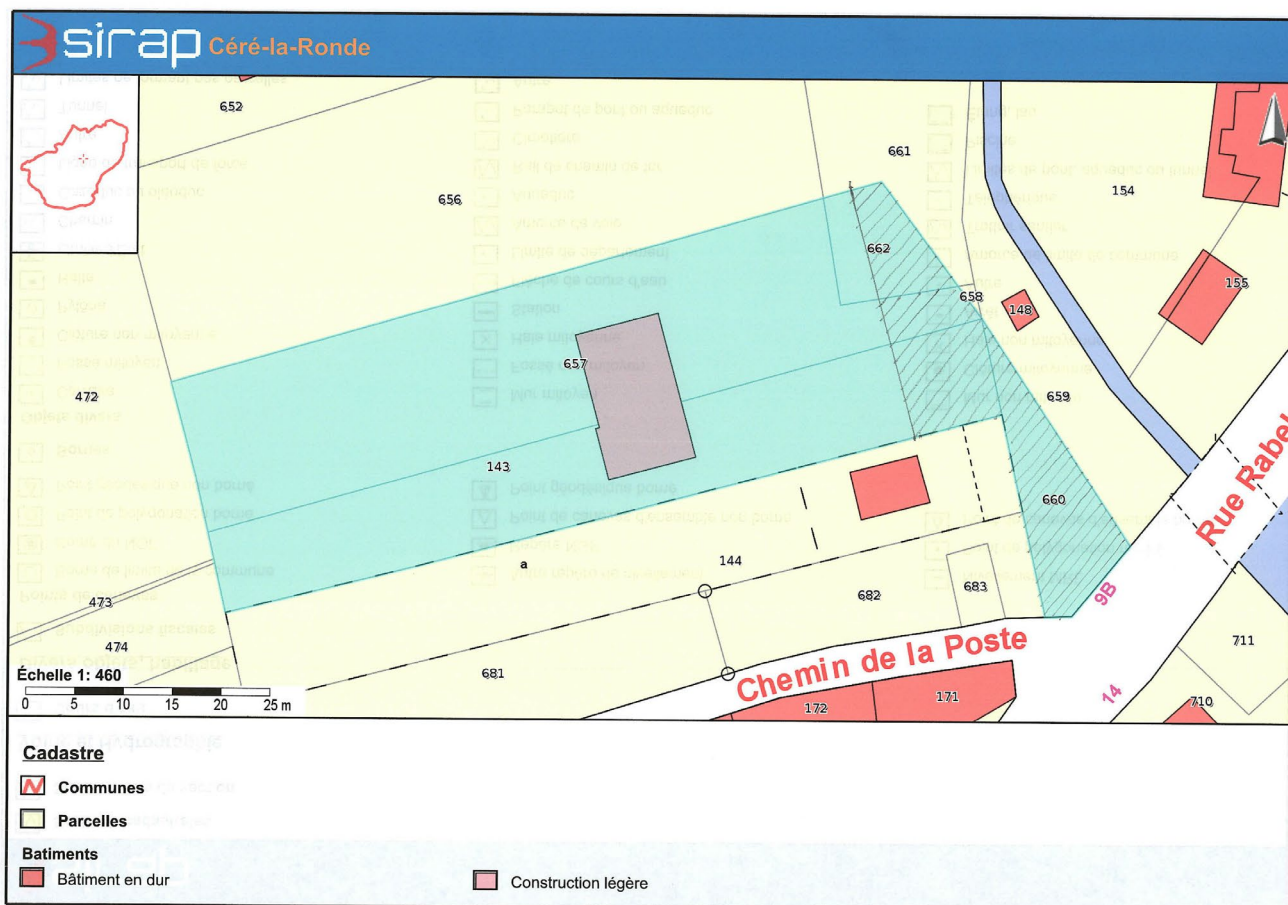
- En tant que représentants riverains au sein du collège des riverains :

Le conseil est en attente de réponses des riverains

7. Acquisition de terrains dans le cadre de l'aménagement centre Bourg

Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, les parcelles C660 et C662 ainsi qu'une partie des parcelles C657 ET C143 ont un intérêt certain.

Il convient donc de faire un bornage pour les parcelles C657 et C143 selon schéma ci-dessous



Il convient également de fixer le prix d'achat de ces terrains

le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide de mandater un géomètre pour le bornage de ces terrains

Décide de fixer le prix d'achat à 12 Euros du mètre carré

Dit que les crédits seront inscrits au budget 2021

8. Aménagement du centre Bourg

Une réunion est prévue le 7 septembre avec le maître d'œuvre afin de fixer l'agenda et les modalités.

8.1 Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local - grandes priorités 2020 Le Président présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de remplacement du réseau d'éclairage public Pour un montant de travaux estimé à 57 200€ HT Correspondant à l'estimation présentée par le maître d'œuvre
APRES EN AVOIR DELIBERE L'assemblée délibérante adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'État au titre de la DSIL - grandes priorités et arrête le plan de financement suivant : Subvention État DSIL : 40%
Part revenant au maître d'ouvrage : 60%

Dit que les crédits devront être inscrits au budget 2021.

9. Rentrée scolaire et label école numérique

Monsieur HARDOUIN prend la parole.

La rentrée scolaire s'est passée sans difficultés particulières, le nouvel instituteur est installé.

Dans le cadre du label école numérique un dossier doit être rempli avec l'instituteur un rendez-vous est fixé au lundi 7 septembre, pour finaliser ce dossier.

10 Clôture des régies cantine et garderie

La commune met en place PAYFIP qui est un service de paiement en ligne sécurisé.

De ce fait les régies cantine et garderie n'ont plus lieux d'être.

Il convient donc de les clôturer

le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide de clôturer les régies cantine et garderie

11. Vidéosurveillance nomination de l'Adjoint habilité à consulter les images

Dans le cadre de la vidéosurveillance et suite à l'élection du nouveau conseil municipal ce dernier doit nommer l'adjoint au Maire habilité en plus de Monsieur le Maire à consulter les images enregistrées par le système de vidéosurveillance.

Il est rappelé que seules les personnes habilitées sont autorisées à consulter les images.

Le Conseil Municipal,

Désigne à l'unanimité

- En tant qu'Adjoint habilité à consulter les images enregistrées :

Titulaire : Patrick BACH

12. Attribution des lots pour le marché de construction et rénovation de la mini crèche

Dans le cadre de l'opération de rénovation et de construction d'une mini crèche

Après avis de la commission d'appel d'offres réunie le 11 août 2020:

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les marchés comme suit :

LOT 1 GROS ŒUVRE RAVALEMENT	CAZY GUILLAUME	143 064,19 €
LOT 2 CHARPENTE	BOUSSQUET	75 862,52 €
LOT 3 ETANCHEITE	SA SMAC	22 619,40 €
LOT 4 MENUISERIES EXTERIEURES	FERRAND	49 175,30 €
LOT 5 CLOISON DOUBLAGE ISOLATION	VILLEVAUDET	57 650,05 €
LOT 6 MENUISERIES INTERIEURES	MENUISERIE DUBOIS	34 176,29 €
LOT 7 PLOMBERIE	CHOINIÈRE SARL	17 032,04 €
LOT 8 ELECTRICITE	CHOINIÈRE SARL	41 573,95 €
LOT 9 CHAUFFAGE VENTILATION	CHOINIÈRE SARL	24 176,69 €
LOT 10 SOLS SOUPLES REVETEMENTS SOLS DURS	SAS MAGALHAES	28 610,55 €
LOT 11 PEINTURE SIGNALÉTIQUE	SARL ROBIN	23 522,64 €

d'autoriser Monsieur Le Maire à signer les divers actes d'engagement et toutes autres pièces afférentes au dossier de Marché.

dit que les crédits sont inscrits au BP2020, article 2313 opération 179.

Les entreprises retenues et non retenues seront avisées dans les formes prescrites par courriers recommandés.

13. Proposition de membres pour le conseil d'administration de « autour de Chenonceaux Vallée du Cher »

- Titulaire : Amaury DE LOUVENCOURT
- Suppléant : Jacques DUVIVIER

14. Proposition de membres pour les commissions de la CCBVC

- Voirie- Eau Assainissement-mutualisation de services et moyens
 - Titulaire : Christian RICOU
 - Suppléant : Ludovic HARDOUIN
- Petite enfance-enfance-jeunesse-transports scolaires-espace France services
 - Titulaire : Pascal JOULLAN
 - Suppléant : Monique ALLAB
- Déchets-PCAET-Alimentaire-Agriculture
 - Titulaire : Philippe CAUBEL
 - Suppléant : Patrick BACH
- Culture et sports
 - Titulaire : Céline CEFBER
 - Suppléant : Pascal JOULLAN
- Economie-tourisme et attractivité
 - Titulaire : Ludovic HARDOUIN
 - Suppléant : Amaury DE LOUVENCOURT

- Aménagement de l'espace-mobilités-PLUI-Habitat-GEMAPI
 - Titulaire : Christian RICOU
 - Suppléant : Philippe CAUBEL
- Finances et patrimoine
 - Titulaire : Christian RICOU
 - Suppléant : Patrick BACH

15. Questions diverses

- Souhais pour la saison culturelle 2021 à faire remonter à la CCBVC
 - Fête de la bière
- Montessori
- Une Boite à livres va être installée au square Jean Touchelet sur la commune
- Terrain en friche menaçant les lignes électriques et téléphoniques mandater un élagueur pour défricher et refacter les propriétaires selon arrêté numéro 2020-024 du 11 mai 2020.
- Point sur le personnel communal.
- Action sociale :
 - Cadeaux de fin d'année
 - Proposer 4 choix
 - Coffret gastronomique
 - Abonnement renaissance lochoise
 - Bon d'achat à la maison de la presse
 - Entrée à Beauval + entrée gratuite à mont poupon
 - Faire une réunion avec la commission action sociale
 - Repas des anciens selon évolution du COVID
- Terrains Cauchy planter des repères pour distinguer la découpe.
- Distribution des masques, il est proposé aux habitants de venir avec leur livret de famille pour récupérer en mairie 2 masques par personne.
- Point sur le boulanger un rendez vous est fixé pour envisager le lieu et les modalités pour l'implantation du nouveau fournil.
- Demande d'habitants pour créer une commission espaces verts
 - André BARBIER
 - Yannick MOLINIER
 - Amandine LEBERT
- Le terrain de maraichage n'est pas encore trouvé plusieurs pistes sont à l'étude
- Cyclocross le 28 novembre avec circuit et terrain derrière la salle socio
- Marché de Noël le week end du 19 et 20 décembre
 - Chercher exposants
 - Renforcer la déco
 - Artisans
 - Stand vin chaud
 - Loto enfants
 - Location de petites cabanes
 - Stands tenus par les artisans
 - Concert dans l'église
 - Bernard Cheze lecture de contes
- Attaches vélos aux abris de bus la bougonnière voir s'il y a un abri si non en mettre

un

Le prochain conseil est fixé au samedi 17 octobre 2020 à 9h00

les points à l'ordre du jour étant épuisés la séance a été clôturée à 12h00

La date du prochain conseil sera fixée ultérieurement

Maire	Jacques DUVIVIER	
1 ^{er} Adjoint	Christian RICOU	
2 ^e Adjoint	Ludovic HARDOUIN	
3 ^e Adjoint	Patrick BACH	
Conseillère	Elodie JOUVEAU	
Conseillère	Céline CEFBER- MANDARD	
Conseillère	Monique ALLAB	
Conseiller	Pascal JOULLAN	

Conseiller	Hubert DE VILMAREST	
Conseiller	Philippe CAUBEL	
Conseiller	Amaury DE LOUVENCOURT	